**BURKINA FASO**

**\*\*\*\*\*\***

***Unité-Progrès-Justice***

***BR/OD***

**MINISTERE DE L’ENSEIGNEMENT**

**SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L’INNOVATION**

**\*\*\*\*\*\*\*\*\*\***

**SECRETARIAT GENERAL**

**\*\*\*\*\*\*\*\*\*\***

**CENTRE NATIONAL DE L’INFORMATION,**

**DE L’ORIENTATION SCOLAIRE ET**

**PROFESSIONNELLE, ET DES BOURSES**

***Ouagadougou le***

***N°2019 - \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_/MESRSI/SG/CIOSPB/DBAF***

***C O M M U N I Q U E***

Le Ministre de l’Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l’Innovation (MESRSI) a l’honneur d’informer les lauréats du baccalauréat de la session de **juillet 2019**, candidat.e.s à une bourse d’études supérieures de cycle licence, qu’ils peuvent déposer une demande de bourses au Centre national de l’Information, de l’Orientation scolaire et professionnelle, et des Bourses (CIOSPB).

Peuvent faire acte de candidature :

- les candidat.e.s âgés de 22 ans au plus au 31 décembre 2019 pour les séries A, D, G1 et G2

- les candidat.e.s âgés de 23 ans au plus au 31 décembre 2019 pour les séries F1, F2, F3, F4 et les baccalauréats professionnels et ayant obtenu:

**Pour les garçons** :

* au moins 12/20 de moyenne générale à l’issue du premier tour du baccalauréat  (session de 2019) ;
* au moins12/20 de moyenne générale pour les autres candidats de nationalité burkinabè admis au baccalauréat (session de 2019) dans un autre pays à l’issue du premier tour.

**Pour les filles** :

* au moins 11,5/20 de moyenne générale à l’issue du premier tour du baccalauréat  (session de 2019) ;
* au moins 11,5/20 de moyenne générale pour les autres candidates de nationalité burkinabè admises au baccalauréat (session de 2019) dans un autre pays à l’issue du premier tour.

**Le dossier de candidature doit comprendre les pièces suivantes :**

1. une demande manuscrite timbrée à 200 F adressée au Ministre de l’Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l’Innovation mentionnant clairement les coordonnées (adresse, tél., E-mail) du postulant ;
2. une fiche de candidature à retirer au Centre national de l’Information, de l’Orientation scolaire et professionnelle, et des Bourses (CIOSPB) sis au **261 avenue de la Grande Chancellerie**, **ou à télécharger sur la page facebook (ciospb officiel) ;**
3. Une photocopie légalisée de l’extrait d’acte de naissance ;
4. Une photocopie légalisée du certificat de nationalité burkinabè ;
5. un document précisant la situation financière des parents :
6. soit une copie de la dernière déclaration annuelle des revenus du père certifiée par le service des impôts pour les non-salariés ;
7. Soit une copie de la dernière déclaration annuelle de la mère de l’élève, certifiée par le service des impôts pour les non-salariés ;
8. soit selon le cas, le dernier bulletin de salaire, le dernier relevé de solde ou de pension du père et de la mère de l’intéressé(e) pour les salariés ;
9. une photocopie légalisée de l’attestation de succès au baccalauréat, session de 2019;
10. une photocopie légalisée du relevé des notes du baccalauréat, session de 2019 ;
11. une chemise cartonnée de couleur jaune pour les filles et vert pour les garçons (ne rien écrire dessus) ;
12. une double feuille quadrillée de format 21 x 29,5 portant sur la première page les indications suivantes :

 Etablissement…………………..………………………………………………………………..

Série du baccalauréat…………………………………………………………………………..

Moyenne……………………...…………………………………………………………………

Nom……………….………………………………………………………………………………

Prénom(s).……………………………………………………………………………………….

Date et lieu de naissance……………………….………………………………………………

**\*La date limite de dépôt des dossiers est fixée impérativement au vendredi 23 août 2019 à 16 heures au Centre national de l’Information, de l’Orientation scolaire et professionnelle, et des Bourses (CIOSPB) sis au 261, avenue de La Grande Chancellerie.**

**\*Le programme de dépôt des dossiers peut être consulté au CIOSPB ou dans les Directions régionales des Enseignements Post-primaire et Secondaire du Ministère de l’Education nationale et de l’Alphabétisation (DREPS-MENAPL).**

***NB : - Les dossiers incomplets ne seront pas reçus.***

* **La bourse de cycle licence est exclusivement décernée pour des études dans les universités publiques et institutions privées d’enseignement supérieur conventionnées au Burkina Faso.**
* Le classement des établissements privés effectué par le ministère en charge de l’enseignement supérieur sera également pris en compte.

P/le Ministre et par délégation,

le Secrétaire général

#####  Pr Mahamadou SAWADOGO

 *Chevalier de l’Ordre des Palmes académiques*